



Le Mag, journal municipal



N° 25 - Novembre 2021

Services mairie

Hôtel de ville

- ❖ Services administratifs - Tél. 04 66 70 05 77
HORAIRES D'OUVERTURE : lundi, mercredi, vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h.
Mardi de 8h30 à 12h et de 15h à 18h.
Jeudi de 8h30 à 12h. **FERMETURE l'après-midi.**
- ❖ Urbanisme - Tél. 04 66 70 05 77.
Fermé également le vendredi après-midi.
- ❖ Site internet : www.garons.fr

Médiathèque

- ❖ Horaires d'ouverture de la médiathèque Saint-Exupéry - Tél. : 04 66 38 91 43
- Lundi : fermeture hebdomadaire
- Mardi : de 15h30 à 18h30
- Mercredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Vendredi : de 15h30 à 18h30
- Samedi : de 9h à 12h et de 14h à 17h

Collecte des déchets ménagers et déchèterie

- ❖ Pour tous renseignements sur la collecte des déchets et sur la déchèterie : Nîmes Métropole DCTDM. 04 66 02 54 54 ou dctdm@nimes-metropole.fr

Permanences assistances sociales

- ❖ DGADS : Mme Oliveira-Fernandes
Permanences sur rendez-vous - Tél. 04 66 02 80 33
- ❖ MSA : Mme Basset
Permanences sur rendez-vous - Tél. 04 66 87 75 87

Urgences

- ❖ Police municipale (Grand'rue) : 04 66 70 13 13 ou 06 85 07 10 09
- ❖ Gendarmerie : 17 ou 04 66 20 12 36
- ❖ Pompiers : 18
- ❖ AGAVIP : (aide aux victimes d'infractions pénales et de médiations). Tél. 0 800 80 55 64

Sommaire

| | |
|--------------------------------------|------|
| Infos utiles..... | P.2 |
| Le mot du Maire..... | P.3 |
| Délégations des adjoints..... | P.4 |
| Armées..... | P.5 |
| Travaux..... | P.6 |
| • <i>La Crèche</i> | |
| • <i>Rue Xavier Tronc</i> | |
| • <i>Places de stationnement</i> | |
| • <i>Le stade</i> | |
| • <i>La fibre</i> | |
| Urbanisme..... | P.10 |
| Environnement..... | P.11 |
| Scolaire..... | P.12 |
| • <i>La rentrée scolaire</i> | |
| • <i>La cantine</i> | |
| • <i>La remise des dictionnaires</i> | |
| • <i>La médaille de la ville</i> | |
| Jeunesse..... | P.14 |
| Social..... | P.15 |
| • <i>La mutuelle communale</i> | |
| • <i>Le repas ou colis de Noël</i> | |
| Dans la commune..... | P.16 |
| Manifestations..... | P.24 |
| Associations..... | P.26 |

Le maire et les adjoints
reçoivent sur rendez-vous.
secretariat@garons.fr
Mairie de Garons :
04 66 70 05 77



Le Mag,

Directeur de la publication :
Alain DALMAS
Rédacteur en chef :
Jean-Max MARCOUREL,
en collaboration avec Jérémy SALEZ
Crédits photos : Mairie de GARONS
Conception/réalisation :
Ab Ovo : 04 66 62 93 63 / 06 09 57 63 56
Dépôt légal n°131977

[www.facebook.com/
ville-de-garons](https://www.facebook.com/ville-de-garons)



Votre journal municipal est imprimé sur un papier respectant les normes européennes de protection de l'environnement.

www.garons.fr





“ *Nous avons tenté, en tant qu’élus et au regard des moyens dont nous disposions, de soutenir toutes les énergies de la commune.* ”

Chères Garonnaises,
Chers Garonnais,
Chers Amis,

Comme le veut la tradition, l’équipe municipale et moi-même sommes heureux de vous présenter ce nouveau bulletin municipal. Nous avons toujours souhaité et œuvré pour que ce magazine puisse être l’expression de nos forces vives, celles de nos associations, de nos entreprises locales et de notre action communale.

Ces derniers mois, vous avez été nombreux à être impactés par la crise sanitaire, qui est devenue au fil du temps à la fois humaine, économique et sociale.

Nous avons tenté, en tant qu’élus et au regard des moyens dont nous disposions, de soutenir toutes les énergies de la commune. Ces efforts concourent à rendre notre commune plus vivante et créent des liens sociaux plus forts dans notre population. Vous y avez tous contribué et nous vous en remercions !

De notre côté nous avons été au rendez-vous des travaux programmés, quelques-uns venant de s’achever, d’autres étant en cours.

Pour ne citer qu’eux, la crèche l’Oustaou des Péquélets est fonctionnelle depuis fin août. Nous avons eu le privilège de pouvoir l’inaugurer officiellement le 24 septembre dernier. Le réaménagement du stade est également bientôt terminé. Nos sportifs garonnais pourront désormais s’épanouir pleinement sur un plateau et des équipements sportifs de qualité.

Les travaux d’aménagement de la rue Xavier Tronc, quant à eux, débutent. Le renouvellement des réseaux, humides et secs, et l’aménagement de la voie s’étaleront sur plusieurs mois. Comme pour la Grand’ Rue, il devenait nécessaire de redonner des couleurs à cet axe central de la commune. Nous sommes conscients que d’autres voies méritent également toute notre attention. Nous ne manquerons pas, en association avec nos différents partenaires, d’étudier les besoins et les attentes des administrés dans ce domaine.

Je tenais, avant de vous en souhaiter bonne lecture, vous faire part de ma profonde tristesse suite à l’annonce du décès de Julien BUIL. Le Conseil Municipal et moi-même adressons nos plus sincères condoléances à sa famille et à ses proches. Plus qu’un conseiller, Julien était avant tout un ami avec qui le monde semblait toujours plus beau, plus lumineux !

Bien à vous.

Alain DALMAS,
Maire de Garons

RÔLE ET RESPONSABILITÉS DES ADJOINTS PRÉSENTS POUR SECONDER LE MAIRE

Comment les adjoints sont-ils élus ?

Le maire ne peut pas être seul à gérer les affaires de la commune au jour le jour. C'est pourquoi le Conseil Municipal élit en son sein des adjoints pour le seconder. Ce choix a lieu juste après les élections municipales, en même temps que l'élection du maire. Le nombre des adjoints est variable et dépend de la taille de la commune. Pour Garons, ils sont au nombre de 8.

Quel est le rôle des adjoints ?

Le maire délègue aux adjoints des pouvoirs. Ces pouvoirs correspondent à des fonctions précises : les finances, l'urbanisme, la voirie, la culture, les associations, les affaires scolaires, etc.

Dans les petites communes comme Garons, les adjoints assument souvent plusieurs fonctions.

Il est également important de rappeler que le maire est toujours garant des actes de ses adjoints.

TROMBINOSCOPE



Yves RODRIGUEZ
1^{er} Adjoint délégué
au Bâtiments
Communaux



Josiane GAUDE
Adjointe déléguée
aux Finances



**Jean-Max
MARCOUREL**
Adjoint délégué à la
Culture et à la
Communication



Brigitte MALIGE
Adjointe déléguée
aux Affaires
Scolaires et
Périscolaires



**Jean-Pierre
BENEDETTI**
Adjoint délégué à
l'Urbanisme



**Jacqueline
CHAPEYRON**
Adjointe déléguée à
l'Enfance, à la
Petite Enfance et au
Centre de Loisirs



Michel JARRY
Adjoint délégué
aux Sports et à la
Vie Associative, à
l'Environnement et
au Cadre de Vie



Aline BASTIDA
Adjointe déléguée
aux Voies et
Réseaux

Afin de répondre au mieux aux attentes et besoins des Garonnais, la délégation « Festivités » et la gestion du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ont été attribuées à des Conseillères Municipales :

Laurence TRAZIC : Conseillère Municipale déléguée aux Festivités
Jessica CHARLEMOINE : Conseillère Municipale en charge du CCAS

Pour toute prise de contact :
04 66 70 05 77 ou
secrétariat@garons.fr

Passation de commandement DU 503^e RÉGIMENT DU TRAIN



Chaque escadron du 503^e régiment du train est binômé avec une commune des environs.

C'est donc tout naturellement qu'en fin de journée du 19 juillet 2021 a eu lieu la passation de commandement de l'escadron de ravitaillement, derrière le Mas de l'Hôpital.

La cérémonie a été présidée par le colonel Pierre PILLEBOUT, chef de corps du 503^e RT, en présence de M. Alain Dalmas, Maire de Garons.

À cette occasion le capitaine Régis, quittant, et le lieutenant Fabien, prenant le commandement, se sont officiellement passé le flambeau.

Désirant pouvoir renouer avec les Garonnais après une année maussade due à la pandémie, le lieutenant Fabien a d'ores et déjà quelques projets qui devraient se concrétiser prochainement.



Inauguration de la stèle

Le vendredi 10 septembre 2021, profitant de la cérémonie réunissant les anciens chefs de corps du 503^e RT pour les dix ans de l'arrivée de ce dernier sur l'ancienne base aéronavale, la stèle de l'entrée nord de la commune a été inaugurée.

Alain Dalmas a rappelé l'historique de la croix de Camargue avec ses mots « **La croix camarguaise fut créée en 1926 par Hermann Paul, qui la conçut et la dessina à la demande du Marquis de Baroncelli. Elle incarne les trois vertus fondamentales : la Foi, l'Espérance et la Charité. L'ancre des pêcheurs symbolise l'espérance, le cœur représente la charité des Saintes-Maries** ».



Le colonel Pierre PILLEBOUT, chef de corps du 503^e RT, a expliqué à son tour l'historique du régiment et celui de la gazelle noire qui, associée à la croix de Camargue, explique pourquoi le 503^e RT est le régiment de Camargue. « **Le 503^e RT est l'héritier du 503^e groupe de transport, régiment d'Afrique, mis sur pied le 16 octobre 1943 à Fès au Maroc. Le 503^e RT partage avec le 515^e RT le privilège d'arborer une gazelle, noire pour le 503^e RT et blanche pour le 515^e RT, symbole de rapidité et rappelle, là encore, des origines africaines** ».

Cette inauguration en présence de Monsieur le Maire et du chef de corps du 503^e RT, accompagné par le colonel Laurent GREBIL ancien chef de corps du 503^e RT initiateur du projet avec la commune a prouvé le sens du lien armée-nation en renforçant l'amitié entre la commune et son régiment.





Inauguration de L'oustaou des Péquélès

Le 24 septembre 2021, la mairie de Garons, la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et l'Institut Emmanuel d'Alzon ont officiellement inauguré la crèche L'Oustaou des Péquélès.

Le dimensionnement de la crèche ne permettait plus de répondre à l'importante demande d'accueil, compte tenu notamment de l'accroissement régulier de la population garonnaise.

La commune a ainsi décidé :

- de doubler la capacité d'accueil par une extension du bâtiment, portant ainsi la capacité maximale d'accueil à 36 places,
- de restructurer intégralement la partie existante, pour la rendre complémentaire avec la partie neuve et constituer ainsi une unité fonctionnelle répartie par tranche d'âge,
- de respecter les normes en vigueur pour la petite enfance, sous le contrôle de la Protection Maternelle et Infantile du Conseil Départemental.

Coût final de l'opération : 689 000 €

Détail du financement prévisionnel :

- CAF du Gard : 336 400 €
- État (DETR) : 220 300 €
- Nîmes Métropole : 26 145 €

Le reste étant à la charge de la commune.

Les lits supplémentaires ont également permis la création de 7 postes. L'effectif de la crèche se portant désormais à 16 depuis la réouverture.

M. Yvan LACHAUD et M. le Maire ont vivement remercié les entreprises qui ont contribué à cette opération, les différents partenaires et plus particulièrement les concours financiers de la CAF du Gard, de la Préfecture et de Nîmes Métropole.

M. Alain DALMAS n'a pas non plus manqué de lancer un appel à Mme LECAILLON, Préfète du Gard : « *Ces petits enfants, très bientôt écoliers, devront pouvoir fréquenter le nouveau groupe scolaire, grand projet communal des prochaines années !* ». Le message est passé...

L'ensemble de l'équipe municipale souhaite au personnel de l'Institut Emmanuel d'Alzon et aux enfants de pouvoir s'épanouir pleinement et sereinement dans ce nouveau bâtiment.



Les élus s'informant sur l'avancée des travaux de la crèche lors d'une visite de chantier, le 24 avril dernier.



De gauche à droite : Yvan LACHAUD, Directeur de l'Institut Emmanuel d'Alzon, M. le Maire, M. Matthieu PERROT, Directeur de la CAF du Gard, Rémi NICOLAS, Maire de Marguerittes, Vice-Président de Nîmes Métropole et Conseiller Départemental.

Péquélès, qué-saco ?

Les expressions de nos anciens ont souvent été francisées, c'est l'origine du parler méridional. Le mot **pequélet** signifie le petit, avec une forte connotation affective. Ce terme, très courant dans le Gard, ou en Lozère, n'est pas connu partout en Provence.

M. le Maire a profité de ce moment pour remettre la médaille de la ville à M. Yvan LACHAUD en remerciement pour son accompagnement sans faille durant de nombreuses années, notamment dans le cadre de ses fonctions électorales de député et de Président de Nîmes Métropole.

Yves RODRIGUEZ
Adjoint délégué aux
Bâtiments Communaux



Des TRAVAUX dans LE CŒUR DU VILLAGE

Rue Xavier Tronc

La rénovation de la rue Xavier Tronc a démarré le 15 juillet 2021 par l'enfouissement des réseaux secs (éclairage public, télécoms, électricité) en collaboration avec le Syndicat Mixte d'Électricité du Gard (SMEG).

Les travaux se poursuivent par la rénovation des réseaux humides. Nîmes Métropole est en charge de l'opération de renouvellement du réseau d'assainissement sur la totalité de la rue, soit plus de 465 m. Les canalisations en amiante seront ainsi totalement remplacées. Le réseau d'eau potable avait quant à lui été renouvelé en 2015. Les travaux menés par la Communauté d'Agglomération s'étaleront sur 4 mois, jusqu'en fin d'année 2021. Afin de fluidifier la circulation de cet axe central de la commune, des déviations seront aménagées tout au long de la durée des travaux. Les usagers sont invités à faire preuve de prudence et d'un peu de patience.

Les études préalables de ce projet ont permis de définir plusieurs objectifs que la municipalité s'efforcera d'atteindre :

- rénovation de la voirie,
- amélioration de l'éclairage public,
- harmonisation du mobilier urbain (cf. la Grand' Rue),
- optimisation du stationnement,
- création de trottoirs et chemin piétonnier,
- limitation de la vitesse « zone 20 » pour sécuriser à la fois les piétons, les cyclistes, les résidents des divers logements et du foyer Paul Cézanne, les commerces...



Vos OBSERVATIONS

Les services communaux sont régulièrement interpellés par les administrés en ce qui concerne l'état des voies, des trottoirs mais aussi de la circulation et de la sécurité sur les différents axes.

Les élus tentent de travailler de concert avec les services municipaux afin de répondre dans la mesure du possible aux attentes et au bien-être des Garonnais, mais surtout aux urgences.

Des travaux sont régulièrement entrepris sur l'ensemble de la commune : marquages au sol, signalisation, enrobés, réseaux... Nous sommes conscients que vos attentes sont nombreuses et qu'elles sont sans doute pleinement justifiées. Toutefois, le budget communal est une variable qui se doit d'être maîtrisée. Nous tentons ainsi de prioriser nos actions et de répondre aux besoins les plus urgents.



De nouvelles PLACES DE STATIONNEMENT en PÉRIPHÉRIE de LA COMMUNE

À proximité du giratoire de l'entrée nord de Garons, a été construit un tout nouveau parking d'une vingtaine de places de stationnement. Au regard de l'urbanisation grandissante de cette partie de la ville, il était devenu nécessaire de proposer plus de stationnements aux résidents de la rue de Bouillargues mais aussi aux professionnels qui exercent à proximité.



Aline BASTIDA
Adjointe déléguée aux
Voies et Réseaux

Tous au stade

Les travaux de réaménagement du stade d'honneur ont bien avancé malgré des conditions météorologiques plutôt défavorables, la chaleur ayant considérablement retardé le temps de pousse du gazon. Malgré tout, le stade Joseph Zanon fut opérationnel début septembre.

Cet été, certains Garonnais ont d'ailleurs été incommodés par des odeurs pestilentielles. Ces désagréments ont été provoqués par l'amendement organique 100% végétal (bio). Aucun engrais chimique n'a été dispersé.

Les travaux se sont poursuivis avec l'aménagement du second stade anciennement dénommé « la sablette ». L'ensemencement a été réalisé le 20 septembre avec une fin de chantier prévue pour janvier 2022.

La piste d'athlétisme, quant à elle, sera également opérationnelle en début d'année.

Après 11 mois d'attente, l'USAG a ainsi pu jouer son premier match contre Souvignargues le 17 septembre. Son Trésorier, Aymeric DU-FOUR, n'a pas manqué de saluer le travail réalisé par les équipes en charge du projet et de souligner le plaisir, pour l'ensemble des adhérents, de fouler cette nouvelle pelouse !

L'équipe municipale espère que ces réaménagements satisferont pleinement les associations sportives les utilisant, ainsi que leurs adhérents.

Sportivement !



Réaménagement du stade Joseph Zanon



Second stade



La FIBRE EST LÀ

La Fibre Optique Très Haut Débit est déployée progressivement par la société Orange, après autorisation du gouvernement, sur la zone de l'agglomération Nîmes Métropole, de 2020 à 2023.

Sur la commune de Garons, la fibre doit être entièrement installée fin 2023. Son déploiement est de la compétence de la société Orange et non de la commune de Garons.

Orange construit et finance un nouveau réseau, indépendant du réseau en cuivre, entièrement en fibre optique. Le parcours emprunté par la fibre est semblable à celui utilisé pour le réseau cuivre : la fibre est aérienne lorsque le réseau cuivre l'était. Elle est souterraine lorsque le réseau cuivre empruntait des conduites souterraines.

Aujourd'hui, 82 % des 2 580 logements à raccorder sont éligibles à la fibre optique. Les habitants concernés pourront souscrire une offre commerciale « fibre » auprès de l'opérateur de leur choix.

Au sein d'un même foyer, elle rend possible plusieurs usages simultanés sur tous les écrans du foyer. Par exemple : jeu en ligne sur console, film sur la télévision, visionnage de séries sur tablette, objets connectés... Pour les professionnels, le télétravail devient une réalité. L'entreprise reste reliée à ses salariés : partage de documents, réunions en visioconférence, transferts de lourds fichiers...

Tout le monde bénéficie du même débit en même temps, sans aucun ralentissement ni aucune dégradation de la qualité de l'image (pixellisation).

Pour savoir si vous êtes éligibles à la fibre : www.reseaux.orange.fr

Josiane GAUDE
Adjointe déléguée
aux Finances



La ZAC MITRA se DÉVELOPPE

La société Eléments, spécialisée dans le développement, la construction et l'exploitation de projets d'énergies renouvelables (photovoltaïque, éolien et petite hydroélectricité) a pour objectif de créer une centrale photovoltaïque dénommée Soleil de la ZAC Mitra implantée sur les communes de Garons et de Saint-Gilles.

Ce projet de 6 hectares, implanté sur des terrains non valorisés car situés en zone inondable et composé de 11 000 panneaux photovoltaïques, devrait permettre de produire l'équivalent de la consommation annuelle moyenne d'environ 3 000 habitants. Les rejets atmosphériques évités sont quant à eux estimés à 2 200 tonnes de CO₂ par an.

Le chantier se déroulera d'octobre 2021 à février 2022. Eléments promeut la participation locale et donne l'opportunité aux habitants de Nîmes Métropole de participer via une collecte organisée sur la plateforme d'investissement participatif Lendosphere. Ils peuvent dès lors investir dans le projet de centrale.

- Montant de la collecte : 285 000 €
 - Rémunération : environ 5%/an sur 3,5 ans
 - Plateforme : <https://www.lendosphere.com/>
 - Nom du projet : centrale photovoltaïque « Soleil de la ZAC Mitra »
 - Date de la collecte : du 14 au 25 novembre 2021
- La commune de Garons est heureuse de s'inscrire dans une dynamique de développement durable et d'énergie positive. Ce projet permettra d'utiliser des sols inexploitable à des fins écologiques. De plus, et c'est assez rare pour le souligner, les Garonnais peuvent s'impliquer dans ce développement local en participant à la collecte.

Jean-Pierre BENEDETTI
Adjointe déléguée
à l'Urbanisme





COLLECTE DU VERRE

Un geste facile pour préserver les ressources naturelles

Chaque emballage en verre (bouteille, pot de yaourt, bocal, flacon de parfum, etc.) déposé dans une colonne est un emballage qui aura une nouvelle vie. À chaque manifestation, événement sportif ou réunion familiale, ce sont des kilos de verre qui terminent à tort dans la poubelle. **Or, le verre est recyclable à l'infini. Le trier et le déposer dans la colonne prévue à cet effet, permet de préserver des ressources naturelles et d'agir efficacement en faveur de l'environnement.**



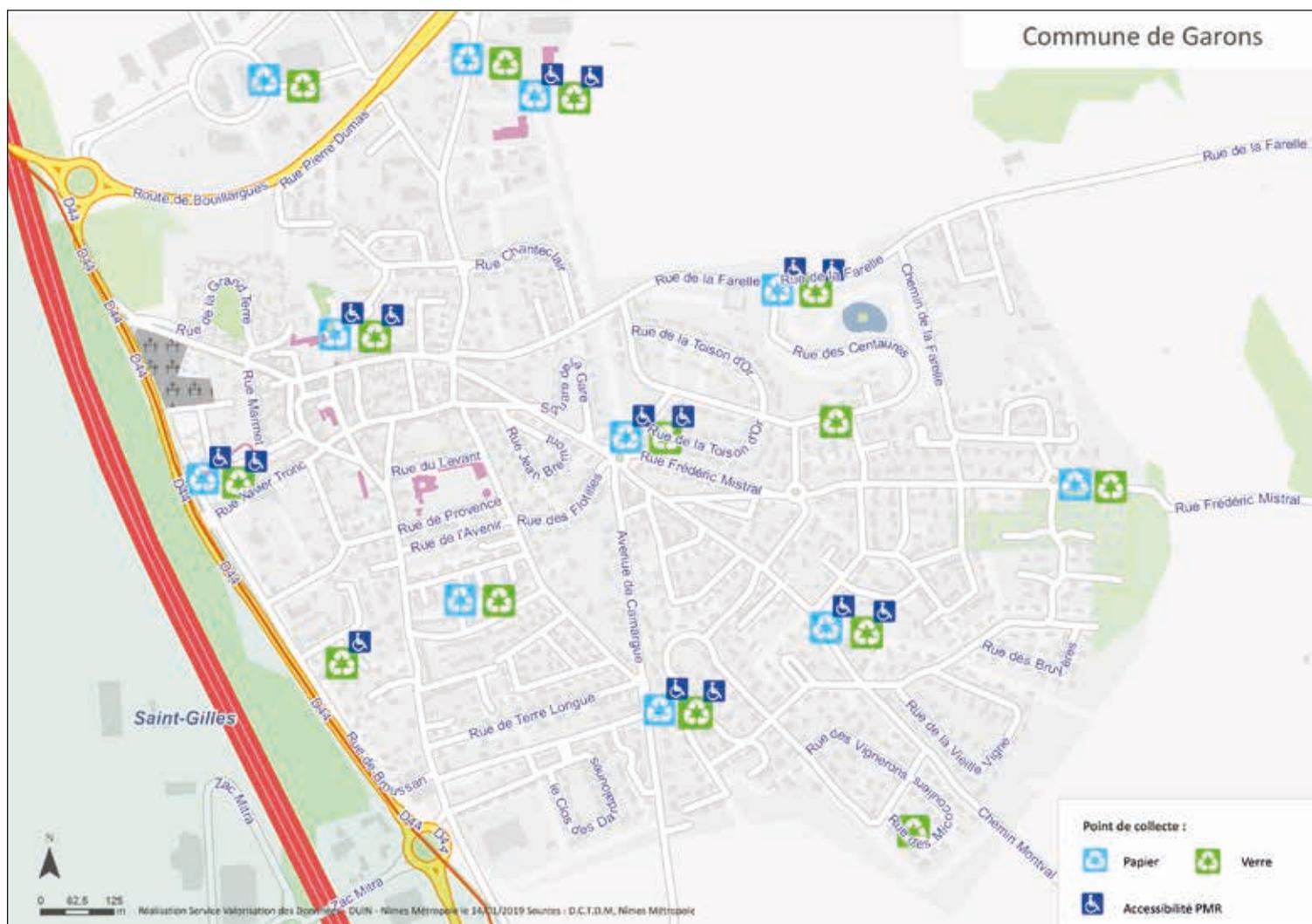
À Garons, 72 tonnes* ont été collectées ces six derniers mois, soit 14,4 kg/hab. (contre environ 19kg/hab. au niveau national). 15 colonnes d'apport volontaire, dont 8 accessibles aux personnes à mobilité réduite, sont réparties sur l'ensemble de la commune, ainsi qu'une colonne à la déchèterie.

Particuliers, associations, entreprises, le verre a besoin de vous, triez-le !

*source : Nîmes métropole – tonnages de mars à août 2021.

Tout savoir sur nos déchets : www.sitomsudgard.fr

Où DÉPOSER LE VERRE ET LE PAPIER à GARONS



RENTREÉE DES CLASSES DANS NOS ÉCOLES

Malgré un contexte particulier, nos écoliers garonnais étaient ravis de retrouver leurs écoles.

L'année scolaire qui vient de s'achever fut relativement stressante tant les mesures liées à la COVID étaient contraignantes. Mais ces petits bouts de chou ont assuré, accompagnés par une équipe enseignante très à l'écoute.

Le personnel municipal a pris en charge d'une main de maître les modifications à effectuer au pied levé et dans des conditions particulièrement difficiles. Je tiens à les remercier tout particulièrement.

Cette année fut l'occasion de travailler de concert avec les enseignants, les parents d'élèves et l'inspection académique, afin d'obtenir la création de nouvelles classes liées à l'augmentation des effectifs. Cas exceptionnel, le DASEN a accordé 2 ouvertures de classe : une en primaire et une en maternelle.

La classe de primaire a été aménagée à l'école Saint-Exupéry, quant à la nouvelle classe de maternelle, en concertation avec l'inspection académique et les services de sécurité, a pris place au sein de l'école primaire Jean Monnet.

Cette année, les effectifs scolaires, composés de 541 élèves, sont répartis respectivement comme suit :

- école Jean Monnet maternelle : 8 classes de 209 élèves,
- école Jean Monnet primaire : 9 classes de 233 élèves,
- école Saint-Exupéry : 4 classes de 99 élèves.

Tout l'été, en coordination avec Yves Rodriguez, Adjoint délégué aux Bâtiments Communaux, des travaux ont été effectués suite aux demandes formulées lors des conseils d'école :

- des râteliers à vélos ont été rajoutés,
- des bancs commandés seront posés en octobre,
- les poubelles ont été placées,
- le trou devant l'école a été rebouché,
- le préau a été poncé afin que les enfants n'y glissent plus,
- l'alarme PPMS commandée,
- les caméras de surveillance ainsi qu'un projecteur anti-intrusion sont désormais fonctionnels,
- des sanitaires supplémentaires adaptés aux maternelles ont été posés...

Nos petits écoliers reprennent donc leur scolarité dans de bonnes conditions avec une équipe enseignante

renouvelée et enthousiaste à l'idée de les retrouver.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouvelles enseignantes :

- en primaire : Mme LIEU pour les CE1/CE2, Mme ESPIN pour les CE2,
- en maternelle : Mme MENTEUX, Mme ELEKES, Mme ALMEYRAC, Mme PEREE, Mme THULLARD, Mme BUISSON.

La municipalité a toujours pris à cœur le bien-être des élèves et des enseignants et c'est le cas encore cette rentrée.



Madame Françoise DUMAS, Députée du Gard, est venue à la rencontre de Madame ARNIHAC, directrice de l'établissement et des élus de la commune pour ce jour de rentrée.



La cantine

Depuis la rentrée 2013, le prix du repas n'avait pas augmenté. Face à l'inflation des coûts (prestataires et charges diverses), le prix du repas réglé par les familles est désormais porté à 4 € pour des repas équilibrés et diététiques. La commune poursuit son engagement auprès des familles et consolide sa participation à hauteur de 50 % du coût. Les prix étant toujours en deçà des tarifs proposés par les communes environnantes.



Brigitte MALIGE
Adjointe déléguée aux
Affaires Scolaires et
Périscolaires

Remise des DICTIONNAIRES

À l'occasion de la fin de l'année 2020/2021, les élèves de CP sont repartis fièrement avec leur dictionnaire sous le bras. Il s'agit d'un présent offert par la municipalité de Garons qui est toujours très apprécié par les enfants et leurs parents.

En effet, Alain DALMAS, Maire de Garons, et Brigitte MALIGE, son Adjointe déléguée aux Affaires Scolaires, ont fait livrer, à l'école Saint-Exupéry/Jean Monnet, des colis contenant les dictionnaires.

Les enseignantes, Mesdames DIAS et SZOT les ont ensuite distribués à chaque élève de CP pour leur plus grande joie, en présence de Sylvie ARNIHAC, Directrice de l'école. Celui-ci les accompagnera tout au long de leur scolarité.



Remise de la médaille de la ville

Brigitte MALIGE et Jean-Max MARCOUREL, respectivement Adjointes délégués aux Affaires Scolaires et à la Culture, remettant la médaille de la ville à Sophie AGNIEL, pour son dévouement en tant qu'enseignante depuis de nombreuses années sur la commune de Garons.

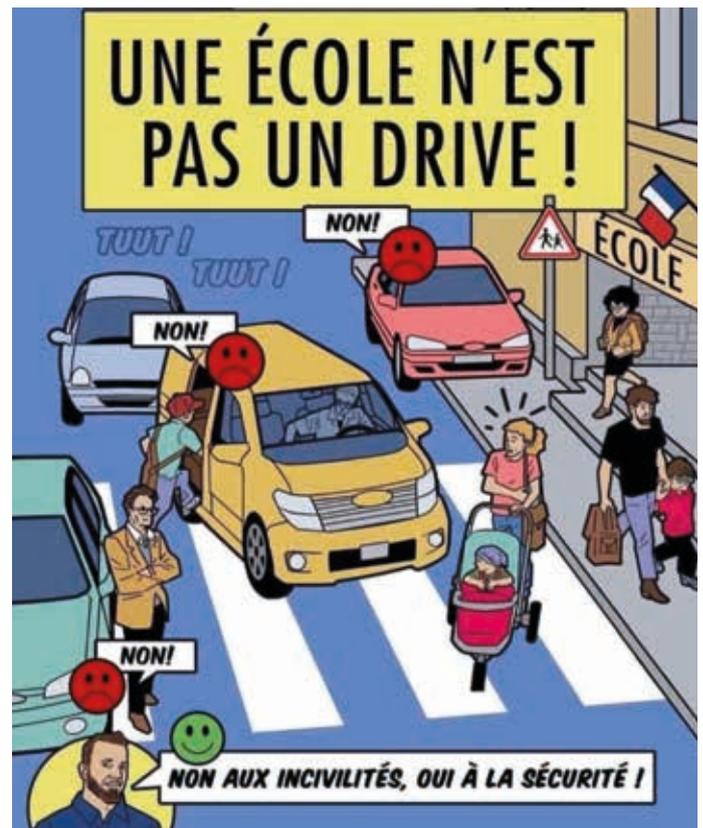
Nous lui souhaitons beaucoup de réussite dans ses nouvelles fonctions.



Noël des écoles

Écoles élémentaires : le mardi 14 décembre 2021
à 14 heures à la salle des Fêtes

École maternelle : le mardi 14 décembre 2021
à 15 heures au sein de l'école



Un été réussi au centre de LOISIRS

Cette année encore, les enfants ont pu profiter pleinement des nombreuses activités du Centre de Loisirs encadré par l'équipe de la Ligue de l'Enseignement.

De nombreuses sorties ont été proposées :

- le parc zoologique de Montpellier,
- le musée des dinosaures à Mèze,
- les parcs d'activités...

Sans oublier les activités réalisées au centre socioculturel Jean Yannicopoulos :

- les supers héros,
- le temps des dinosaures,
- la symphonie musicale,
- les jeux olympiques,
- et les indémodables jeux d'eau.



Jacqueline CHAPEYRON
Adjointe déléguée à
l'Enfance, à la jeunesse
et au Centre de Loisirs

Les restrictions sanitaires liées à la COVID-19 n'auront pas permis l'organisation de camps de vacances cette année. Nous croisons les doigts et espérons pouvoir y remédier prochainement !

L'année scolaire, quant à elle, sera rythmée par des activités les mercredis*, ainsi que pendant les vacances scolaires. De nombreux projets sont déjà à l'étude.

* *Les programmes des mercredis sont disponibles sur le site de la commune : www.garons.fr*



Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Mutuelle communale

Dans le bulletin municipal précédent, nous vous avons adressé un questionnaire afin de savoir si vous étiez intéressé par une mutuelle communale. Vous avez été nombreux à y avoir répondu. Le CCAS a donc œuvré pour répondre aux besoins et demandes des administrés de la commune en signant la convention de partenariat associative avec l'association ACTIOM qui se chargera de vous proposer la mutuelle adaptée à vos besoins. La commune devient ainsi un relais pour les administrés et leur permettra de bénéficier du dispositif « Ma Commune - Ma Santé » : la solution santé mutualisée et ses avantages (conseils et accompagnements personnalisés, permanences locales, conseillers dédiés...). Ce dispositif clé en main est destiné à toutes les communes de France soucieuses de l'accès aux soins de santé de leurs administrés (peu importe leur taille et leur localité). Il s'adresse aux communes qui se mobilisent et qui souhaitent apporter une réponse durable, citoyenne et solidaire au sein de leur commune, au travers d'une démarche d'action sociale.

Il s'agit de permettre à tous les administrés de pouvoir bénéficier d'une complémentaire santé, collective et mutualisée au niveau national et donc à moindre coût, personnalisée et adaptée aux besoins de chacun. Lorsque la convention avec l'association ACTIOM sera



signée (d'ici la fin de l'année 2021), des permanences sous forme de rendez-vous seront mises en place. Vous en serez informé par les voies de communication habituelles (panneaux d'affichage électroniques, affiches, site internet, InfoFlash...). Les prises de rendez-vous se feront auprès des agents en charge de l'accueil de la mairie.

COLIS ET REPAS DE NOËL

Le repas des aînés (âgés de 70 ans et plus) est prévu le dimanche 19 décembre 2021 à la salle des Fêtes. Dans un contexte encore un peu incertain et particulier, les membres du CCAS ont choisi de vous proposer un repas « Spectacle Cabaret ». Ceux qui ne peuvent pas se déplacer recevront un colis gastronomique.

Les inscriptions, pour le colis ou le repas, seront enregistrées jusqu'au 24 novembre, à l'aide du coupon réponse que vous avez reçu et qu'il conviendra de déposer à l'accueil ou dans la boîte aux lettres de la mairie. Les colis seront distribués du lundi 13 au vendredi 17 décembre à la mairie, les matins de 9 heures à 12 heures.



Jessica CHARLEMOINE
Conseillère Municipale
chargée du CCAS

PRÉPAREZ VOTRE RETRAITE



Je demande ma retraite
avant la date de départ souhaitée

6 mois

Préparez votre départ

Réalisez une simulation de votre âge de départ en retraite et du montant que vous pourrez percevoir directement sur lassuranceretraite.fr

Créez votre espace personnel en 3 étapes en renseignant :

- 1 votre numéro de sécurité sociale
- 2 votre mail
- 3 vos informations personnelles



Déposez votre dossier 6 mois avant la date choisie

Ce délai nous permet :

- de nous rapprocher des autres caisses de retraite ;
- d'analyser et d'échanger avec vous pour compléter votre dossier ;
- de vous garantir le versement de votre retraite à la date prévue.

Déposez une seule demande de retraite en ligne !

Déposez une unique demande par internet pour tous vos régimes de retraite. Cela vous garantit de faire valoir vos droits sans risque d'en oublier.

Les régimes auxquels vous avez cotisé (public, privé, indépendants) au cours de votre vie professionnelle vous sont automatiquement proposés.

Comment accéder au service ?

Demandez votre retraite en ligne grâce à votre espace personnel sur lassuranceretraite.fr

Ensuite, complétez le formulaire de demande en six étapes. Il est personnalisé et prérempli.

Joignez vos justificatifs en les scannant ou en les photographiant. Puis envoyez votre demande !

Un conseiller au sein de chacun de vos régimes de retraite examine alors votre demande, et vous contacte si besoin.

Vous êtes accompagné pas à pas

La demande de retraite unique vous permet de réaliser cette démarche à votre rythme, dans les meilleures conditions. Votre demande peut être enregistrée pour être complétée en plusieurs fois.

> Vous recevez un e-mail de confirmation de bonne réception de votre demande par les régimes de retraite.

> Suivez l'état d'avancement de votre dossier depuis « Suivre ma demande en cours » sur lassuranceretraite.fr

Vous avez besoin d'être aidé dans votre démarche ?

Pour créer votre espace personnel ou compléter votre demande de retraite en ligne ?

Trouvez la Maison France Service la plus proche de votre domicile ► cohesion-territoires.gouv.fr

Le Foyer Paul Cézanne s'investit dans Le DÉVELOPPEMENT DURABLE AVEC LE TRI SÉLECTIF

Retour d'expérience :

En triant quotidiennement nos déchets, nous favorisons leur recyclage, préservons les ressources naturelles, économisons l'énergie et évitons le gaspillage des matières réutilisables. Nous réduisons donc le volume de nos déchets en faisant notre compost.



Pour mieux nous repérer et faciliter le tri, nous avons mis en place des affiches avec des codes couleurs dans la salle à manger. À la fin de chaque repas, accompagné d'un professionnel, nous vérifions les poubelles à l'aide des affiches, puis nous allons au compost.

Gestion des déchets et gaspillage alimentaire avec la mise en place d'un compostage :

Un geste bénéfique pour l'environnement, avec la réduction des déchets et l'emploi de matières naturelles dans notre jardin.

Le compost sert à la valorisation et à la transformation de nos déchets, comme par exemple : les épluchures de légumes, nos restes alimentaires, des feuilles mortes ou les papiers. C'est un engrais naturel, qui constitue en outre une activité simple et écologique.

Le tas de compost, lorsqu'il se décompose, dégage de la chaleur. Nous pouvons voir de nombreux petits animaux qui trouvent refuge au sein de celui-ci. Ils ne sont pas des nuisibles, mais bien des insectes utiles au jardin. Dans le compost, leur présence est signe de bonne santé. Ces petites bêtes jouent un grand rôle. Elles permettent de transformer les déchets végétaux en bon compost. De la même façon, le tas de compost apparaît comme un immense garde-manger, puisqu'ils peuvent s'alimenter. Il y en a pour tous les goûts : les herbivores avec les déchets de cuisine, les carnivores qui dégustent les invertébrés et les rongeurs qui peuvent manger la masse organique.



Création d'un hôtel à insecte, une sorte d'écosystème qui permet le maintien et le développement de la vie :

Ce nichoir à insectes est une maison en bois qui est composée de plusieurs compartiments dont des chambres qui sont remplies de matériaux naturels que nous avons récupérés et recyclés. Le but est d'offrir un abri aux insectes de jardin comme par exemple : les bourdons, les papillons, les coccinelles. Nous les attirons dans notre jardin, et nous les encourageons à y rester afin qu'ils se nourrissent et assurent la pollinisation. La biodiversité est importante pour la survie de toutes les espèces.

Témoignage d'un pensionnaire :

« Ça fait du bien pour la planète, les arbres et les plantes respirent. »



Tous les compteurs d'eau de la commune de Garons seront équipés d'un système de télérelevé au 31 décembre 2021. Ce système permet à chaque foyer de surveiller sa consommation d'eau.

Cette innovation est gratuite : elle est prise en charge par le service public de l'eau.

Grâce à elle, vos données de consommation d'eau sont accessibles quand vous le souhaitez sur internet depuis votre compte personnel sécurisé.

UN MEILLEUR SUIVI POUR PLUS DE TRANQUILLITÉ

Vous recevrez des factures basées sur votre consommation réelle et non plus sur une consommation estimée,

Vous serez alertés en cas de fuite chez vous : Eau de Nîmes Métropole détecte toute anomalie, Vous pourrez suivre votre consommation, pour mieux la maîtriser et ainsi réduire votre facture.

DES DÉMARCHES ET UN SUIVI FACILITÉS

7 jours/7, 24h/24h, retrouvez nos conseils et toutes les informations concernant :

- Votre abonnement,
- La gestion de votre compte,
- Le règlement de vos factures,
- La qualité de votre eau.

Créez votre Espace personnel et vos alertes de consommation personnalisées :

- Par internet : www.eaudenimesmetropole.fr
- Sur l'application mobile : Eau de Nîmes



**TÉLÉCHARGEZ
L'APPLICATION !**

Les bons gestes

Bon à savoir :

- un robinet qui goutte fait perdre 35 000 litres d'eau par an,
- une fuite de chasse d'eau fait perdre 220 000 litres d'eau par an,
- prendre une douche en 4 mn et oublier le bain fait faire une économie de 130 litres d'eau à chaque douche,
- arroser « à la fraîche » permet d'économiser 6 litres d'eau par m² arrosé.

Deux nouveaux agents à La mairie

Nous souhaitons la bienvenue et une bonne intégration à deux nouveaux agents tout juste arrivés dans nos services :



Sandrine SCHAEFER qui, par voie de mutation, a officiellement rejoint, en septembre dernier l'équipe des employés municipaux en tant qu'agent d'accueil.

Forte d'une expérience de 12 ans au sein des services de la mairie de Bezouze, c'est avec une certaine aisance et un professionnalisme à toute

épreuve que Sandrine a pris ses fonctions. Aussi disponible et bienveillante que regrettée par nos amis bezouçois, elle ne manquera pas de vous renseigner et de vous orienter dans vos démarches.



Carine CADIOU, responsable du service urbanisme et titulaire d'une maîtrise « administration économique et sociale », qui dès le 1^{er} octobre a su prendre en charge l'ensemble des dossiers qui lui ont été confiés.

Issue également de la Fonction Publique Territoriale et exerçant précédemment ces mêmes fonctions à la mairie

de Clarensac depuis 2012, Carine ne manquera pas d'être un appui technique de qualité pour les Garonnais et apportera son expertise à l'ensemble des dossiers qui transiteront par son service

ELECTIONS DES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX SCRUTINS DES 20 ET 27 JUIN 2021

Les dernières élections ont permis d'élire nos Conseillers Départementaux. Ils sont élus pour 6 ans et participent à la définition des politiques publiques et à la répartition du budget du département.

Quelles sont leurs prérogatives ?

Le Conseil Départemental a plusieurs compétences, obligatoires ou volontaristes :

- l'action solidaire et sociale d'abord, avec l'octroi du revenu de solidarité active (RSA), d'allocations personnalisées d'autonomie (APA), d'aides aux personnes handicapées... Il s'agit là du cœur de compétences du département réaffirmé par la loi du 27 janvier 2014,
- l'enseignement, avec la construction, l'entretien et l'équipement des collèges,
- la culture, puisque le Conseil Départemental est chargé de la valorisation et la sauvegarde du patrimoine ; il gère notamment les bibliothèques, les archives ainsi que les musées départementaux,
- l'aménagement du territoire, soit la gestion de l'eau, l'aménagement foncier et l'équipement rural,
- la gestion et la construction des routes départementales.

À cela s'ajoutent les politiques publiques volontaristes, que sont les aides en faveur des communes et des associations, ainsi que le soutien à l'emploi local.

Enfin, certaines prérogatives du Département, notamment dans les domaines du tourisme, de la culture ou du sport, sont partagées avec la Région.

Pour le canton de Marguerittes dont la commune de Garons dépend, les Conseillers départementaux élus sont :

- Mme Valérie GUARDIOLA, Adjointe au maire de Rodilhan
- M. Rémi NICOLAS, maire de Marguerittes.

Le canton en quelques chiffres

7 communes :

Bouillargues, Caissargues, Garons, Manduel,
Marguerittes, Poulx et Rodilhan

37 460 habitants

11 crèches - 3 collèges - 1 centre médico-social

1 centre d'incendie et de secours - 3 EHPAD

Les SUPPORTS DE COMMUNICATION à VOTRE DISPOSITION

Le service communication de la commune s'est doté de nombreux atouts pour vous prodiguer une information de qualité, mais aussi partager et tisser des liens de proximité.

Les publications « papier » distribuées à domicile :

- le bulletin municipal semestriel « le Garons Mag' » source d'actualités et d'événements d'ordre municipal ou associatif,
- une à deux « Lettre du Maire » par an, synthétisant les actualités du moment,
- l'agenda de poche, condensé d'informations pratiques, offert à chaque foyer courant janvier.

Toutes ces publications sont également disponibles à l'accueil de la mairie et de la médiathèque Saint-Exupéry.

Les panneaux lumineux :

Ils diffusent une information immédiate et rapide à caractère municipal et associatif.

La page Facebook :

Notre page Facebook, mise à jour régulièrement, est exclusivement réservée aux informations et actualités municipales et associatives : « Garons – Communauté »



Info-Flash :

Il s'agit d'une application mobile qui véhicule des informations officielles des collectivités locales de votre choix.

1. Vous téléchargez gratuitement l'application via l'App-store ou Google-Play.
2. Vous ajoutez « Garons » en favori (et/ou toutes autres collectivités de votre choix) – pas besoin de créer un compte, c'est 100% anonyme.
3. Vous recevrez les notifications en cas d'information ou d'alerte.
4. Vous pouvez à votre tour partager ces informations.
5. Vous pouvez vous désinscrire à tout moment par le même biais.



Le site internet :

Le site internet de la mairie tente de répondre au mieux à vos besoins en vous apportant des informations plus détaillées et documentées : www.garons.fr



Toutes remarques et suggestions sont les bienvenues.

Que vous soyez association ou particulier, vous pouvez donner votre avis sur ce bulletin, proposer des articles, des photographies ou bien simplement des idées de rubriques qui seront soumis à la commission en charge de la communication municipale.

La Commission Communication

Jean-Max MARCOUREL, Brigitte MALIGE,
Jacqueline CHAPEYRON, Saad AMARA,
Nathalie PADE, Guillaume TARDIEU, Jessica CHARLEMOINE, Christel PEREZ, Laurent CAUGANT

Contact service communication :
secretariat@garons.fr



Jean-Max MARCOUREL
Adjoint délégué
à la Culture et
à la Communication

Médiathèque Saint-Exupéry

Dans mon village, il fait bon lire !

Pour la rentrée, l'équipe de la médiathèque travaille à l'élaboration du nouveau site internet, afin que d'ici la fin de l'année, les lecteurs puissent découvrir le portail culturel modernisé et attractif. Une nouvelle application, BibEnPoche, sera aussi disponible sur leur smartphone et tablette.

Septembre sonne aussi avec rentrée littéraire. De nombreux nouveaux romans sont attendus avec des auteurs confirmés, mais aussi la découverte de nouvelles plumes. Les lecteurs adultes, toujours curieux de l'actualité éditoriale, pourront faire leur choix à partir d'une vaste sélection. Les enfants et ados ne seront pas en reste en ce qui concerne les nouveautés en littérature jeunesse.

Les nouvelles bandes dessinées, autant prisées par les plus jeunes que par les adultes, seront bientôt disponibles et viendront accroître le fonds.

Pour faire le plein de documents, les adhérents ont le plaisir de recevoir un Tot Bag (sac en tissu).

La médiathèque est un lieu de vie et de rencontre. Des espaces de convivialité ou de travail sont mis à disposition, pour lire, travailler ou jouer sur place (6 PC, consoles de jeux PS4 et WiiU, tablettes). Les enfants de plus de 8 ans peuvent y retrouver leurs amis pour un exposé, des recherches, pour faire leurs devoirs, pour se détendre en lisant ou pour partager un jeu.

Des lectures pour les enfants seront proposées un samedi par mois. Donner le goût de lire aux plus jeunes passe aussi par l'écoute d'une histoire.

De belles lectures et animations pour s'évader !

N'hésitez pas à venir rencontrer l'équipe de la médiathèque qui sera heureuse de vous accueillir.



Un heureux évènement POUR LE MOINS INATTENDU !



C'est le premier lundi du mois de mai, sur la commune de Garons, qu'est née la petite Nour Nedjari au domicile de ses grands-parents.

Les cris de Nour ont résonné aussi fort que le bonheur de ses parents qui, venus de la capitale pour attendre patiemment l'arrivée de leur deuxième enfant, se sont faits surprendre par cette naissance impromptue.

Aidée par ses proches, Maude, la maman, a donné naissance à une jolie petite Garonnaise, qui du haut de ses 48 cm et ses 3,200 kg a su combler en un clin d'œil et quelques petits pleurs son papa Magid.

Nous souhaitons donc la bienvenue à cette petite Garonnaise et un bonheur sans faille aux heureux parents.

GARONS dans Le TOP 10 des communes de La Région !



Le quotidien Midi Libre révèle, dans son édition du 12 octobre 2021, que la commune de Garons excelle selon les résultats menés à partir de ses comptes de gestion.

Ces éléments, établis par LocalNova, société basée à Montpellier et spécialisée dans les finances locales, permettent de donner une excellente note à la commune.

Seules 3 communes de plus de 3 500 habitants dans le Gard obtiennent la note A : Garons, Vergèze et Pujaut. Le baromètre réalisé permet d'évaluer la santé financière de la collectivité et donc de connaître le niveau des ressources fiscales dont elle dispose.

Dans l'interprétation de ces données, il est important de préciser que la municipalité a fait le choix de ne pas augmenter ses taux d'imposition depuis 2014.



Le DÉFIBRILLATEUR n'EST PAS UN PHÉNOMÈNE DE MODE

Consciente des services et du rôle que peut apporter un défibrillateur lors d'une détresse cardiaque, l'équipe municipale a décidé, depuis plusieurs années déjà, d'en équiper la commune. Le choix s'est automatiquement porté sur un matériel très simple à utiliser et à portée du public.

Pour rappel, le défibrillateur ne fait pas tout et en cas de problème, il ne faut surtout pas oublier les principes fondamentaux des gestes d'urgence, le premier étant avant tout de PRÉVENIR LES SECOURS.

Une localisation stratégique des équipements :

- le Lavoir, rue de la Fontaine,
- l'école maternelle Jean Monnet, rue du Levant,
- la médiathèque Saint-Exupéry, rue de la République,
- le mas de l'Hôpital, chemin de la Farelle,
- la halle de Sports,
- la mairie, Grand' Rue.



VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE BAILLEUR

Ville du Garçons

LE CONVENTIONNEMENT : UNE SOLUTION DE DEFISCALISATION AVANTAGEUSE SUR NOTRE COMMUNE DE GARONS

REDUISEZ VOS IMPÔTS

INFORMATIONS CONVENTIONNEMENT
Demandez le guide du conventionnement à l'accueil de la mairie
Ou Pôle Habitat Nîmes Métropole

Permanences: Tel: 04.66.02.54.14
Lundi 14h/16h, Mardi 10h/12h – 14h/16h, Jeudi 14h/16h

Vous conventionnez avec l'ANAH :

- vous fixez votre prix de loyer à 8,08€/m² max
- vous louez à un locataire dont les revenus n'excèdent pas un certain montant, un jeune couple, un retraité, une famille avec enfants

| Catégorie de ménage | Revenu fiscal de référence du ménage |
|---|--------------------------------------|
| 1 pers. | 20 870 € |
| 2 pers. (à l'exclusion des jeunes ménages) | 27 870 € |
| 3 pers. Ou 1 pers. seule avec 1 pers à charge Ou jeune ménage sans pers à charge | 33 536 € |
| 4 pers. Ou 1 pers seule avec 2 pers à charge | 40 462 € |
| 5 pers. Ou 1 pers seule avec 3 pers à charge | 47 599 € |

→ VOUS DEDUISEZ -70% DE VOS REVENUS LOCATIFS

Salarié 2 000€ net imposable
Déclare 24 000€/an
-10% frais pro
RFR= 21 600€/ an

Payer moins d'impôts

RÉPERTOIRE DES MÉTIERS

La mairie de Garons recense ses entreprises, commerçants, artisans et professions libérales.

Un répertoire de ces professionnels, en cours de réalisation, sera proposé à l'ensemble des Garonnais via le site internet de la commune : www.garons.fr

Ce fichier permettra aux administrés d'accéder rapidement aux informations relatives à leurs besoins, en fonction des domaines d'activité recherchés. Sans aucun doute, il sera également un outil de promotion pour les entreprises locales référencées.

À ce titre, nous invitons les professionnels de la commune à se manifester en transmettant les informations suivantes :

- nom de l'entreprise,
- nom de son responsable,
- activité principale,
- coordonnées postales, téléphoniques et électroniques.

Ces informations devront être transmises uniquement par courriel à l'adresse suivante : secretariat@garons.fr.

Une fois ce répertoire créé et publié, il appartiendra ensuite, pour chacun des professionnels recensés, de nous faire parvenir à cette même adresse électronique les modifications qui s'avèreront utiles (cession d'activité, modification de coordonnées...).

Vos données personnelles font l'objet d'un traitement informatique uniquement destiné à la mise en place de ce dispositif. Le responsable de ce registre est le maire de la commune de Garons. La base légale de ce traitement est l'intérêt légitime de la commune de Garons (information du public). Les destinataires des données recueillies sont les agents en charge de ce traitement et les utilisateurs du site internet de la ville de Garons. Conformément à la loi n°78-17 « Informatique et Libertés », vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement en vous adressant par courriel à dpd@nimes-metropole.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Bienvenue

AM COMMUNICATION

GRAPHISME ET CRÉATIVITÉ

Création graphique de l'image de marque des entreprises et des entrepreneurs

Marielle Fanchtein

06 21 29 19 86

mariellesan@gmail.com

SOPAM INDUSTRIE

Des produits pour tous les professionnels

04 66 27 44 57

contact@sopam-industrie.fr
www.sopam-industrie.fr

8 chemin de Saint-Estève - GARONS

MAISON BINOCLES

Opticien

Noëlle LACOSTE

04 66 70 26 72

maisonbinocles@gmail.com

11 rue de l'Église - GARONS

LA VOIE DE LA NATURE

Naturopathe

Béatrice CANE

07 64 75 40 20

beatricecanenaturopathe@gmail.com

2 place du Marché - GARONS

Benjamin JENNEPIN

Ostéopathe

07 69 42 68 79

benjamin.jennepin@osteopathe-eso.fr

2 place du Marché - GARONS

BODY GLAM - WATERBIKE

Remise en forme en cabine privée

06 99 03 12 93

bodyglam30@gmail.com

2 rue de la Fontaine - GARONS

Hommages

JULIEN BUIL

UNE BONNE HUMEUR INOUBLIABLE

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès de Julien Buil.

Élu de la commune depuis mai 2011 et doyen des Conseillers Municipaux, Julien était un homme de valeurs, actif et bienveillant.



À l'âge de 14 ans, il débuta sa carrière professionnelle comme apprenti boulanger avant d'être recruté dans une pâtisserie renommée de Béziers où il affirma ses compétences. Il exercera le métier jusqu'en 1971 pour finalement changer de voie et intégrer la SNCF. Il gravira les échelons et finira sa carrière comme Chef de Bord – Contrôleur.

À la retraite il s'investira pleinement dans le football, sa grande passion. Président d'honneur de l'Union Sportive Garonnaise, il aura été tour à tour trésorier, secrétaire du club mais aussi entraîneur des plus petits. Il n'aura cessé de donner de son temps et de son énergie au monde associatif qu'il chérissait tant. Le fait est qu'il sera également, durant plusieurs années, trésorier du comité de jumelage et qu'il exportera à plusieurs reprises sa bonne humeur et sa gentillesse à nos voisins allemands et italiens.

Nous n'oublierons pas son accent qui chante, sa jovialité, sa tendresse et son affection pour les Garonnais.
« Julien, l'ensemble du Conseil Municipal, de façon très unanime, te regrette déjà ! »

Nous adressons nos plus sincères condoléances à sa famille et à ses proches.



GÉRARD CHAPEYRON ET MARIE-JOSÉ JARRY

Nous avons également été attristés d'apprendre cette année les décès successifs de Monsieur Gérard CHAPEYRON et Madame Marie-José JARRY.

Les membres du Conseil Municipal adressent leurs sincères condoléances aux familles et à leurs conjoints respectifs, tous les deux Adjoints au Maire, et tiennent particulièrement à leur exprimer toute leur sympathie et leur amitié dans ces douloureuses circonstances.

Leur souvenir restera ancré dans notre mémoire pour leur implication et leur engagement dans la vie associative, ainsi que lors des différentes manifestations organisées par la municipalité.

ET SI LA CULTURE S'INVITAIT À GARONS

Chers amis de la culture,

La commission culture proposera les 26 et 27 novembre 2021, à la salle des Fêtes, les rencontres théâtrales d'automne organisées par la Fédération Nationale des Compagnies de Théâtre Amateur.

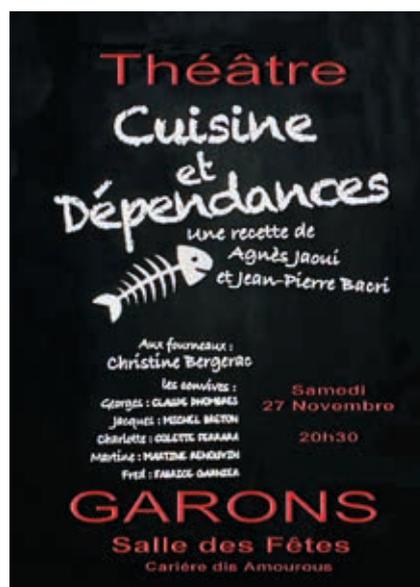
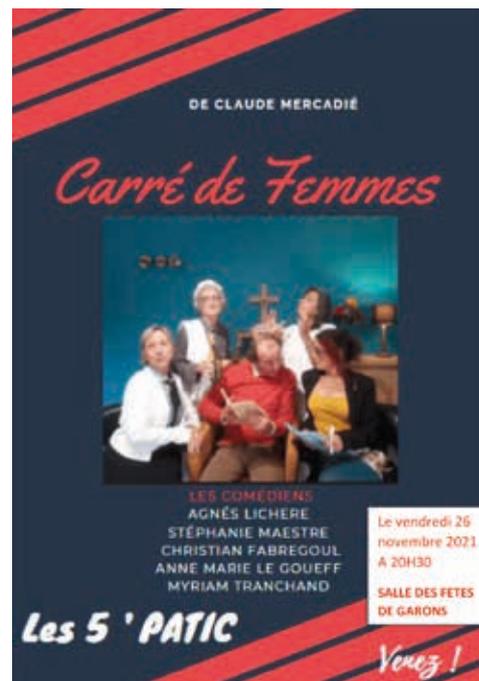


Jean-Max MARCOUREL
Adjoint délégué
à la Culture et
à la Communication

Le vendredi 26 novembre :

Carré de femmes de Claude Mercadié

Paul-Henri est le fils soumis d'une mère abusive. Il écrit des romans de gare. Sa mère, qui lui servait de secrétaire, vient de mourir. Karine, que Paul-Henri engage pour la remplacer, est jeune, compétente et délurée. Voilà donc un monde nouveau qui s'installe avec elle dans la maison et qui ne tarde pas à perturber les habitudes tranquilles de Paul-Henri, de la bonne Hermance et de Marie-Cécile, la fiancée de Paul-Henri. Ce n'est pas du goût de Maryvonne, la mère défunte. Elle refuse de disparaître et n'en finit pas de vouloir remettre les choses dans ce qu'elle estime être le bon sens.



Le samedi 27 novembre :

Cuisine et dépendances d'Agnès aoui & Jean Pierre Bacri

Jacques et Martine, couple de bourgeois ordinaires, invitent à dîner deux amis perdus de vue depuis dix ans : un écrivain et journaliste à succès et sa femme, Charlotte, entièrement dévouée à sa carrière. Parmi les invités figurent aussi Georges, le copain hébergé, et Fred, le frère de Martine, avec sa copine Marylin. Invoquant un embouteillage, l'invité et sa femme Charlotte arrivent avec deux heures de retard.

Le parti pris du moment est de ne jamais montrer le déroulement du dîner lui-même. Son intrigue se déroule principalement dans la cuisine où les divers personnages interviennent pour exprimer tour à tour leurs critiques, leurs défits, leurs rancœurs...

Rien de tel que le théâtre ! Venez vivre avec les artistes ces émotions.

Un petit prix pour des spectacles de qualité, 9 € la place.

N'hésitez pas à réserver ces deux soirées de partage et de bonne humeur.

Jules Renard ne disait-il pas ? « *Nous voulons de la vie au théâtre et du théâtre dans la vie* »

Bien à vous.

Nos Garonnais ONT DU TALENT

Garons exposera ses artistes du 26 novembre au 18 décembre 2021 à la médiathèque Saint-Exupéry.

Réunion préparatoire :

mardi 9 novembre à 18 heures 30 – médiathèque Saint-Exupéry.



Le jazz s'est invité à Garons

Après plus d'un an d'interruption, l'association « Jazz à Garons » a connu un beau succès pour son concert de reprise, le 17 septembre dernier.

Les spectateurs venus nombreux n'ont pas été déçus par la prestation du « Collectif Paris Swing ».

Ces musiciens, jeunes mais déjà virtuoses, ont dépoussiéré de vieux standards du jazz classique pour le plus grand plaisir du public.

Sur cette belle lancée, l'association continuera ses concerts en mars et mai 2022 avec de très belles affiches en perspective.



Un vide grenier réussi !

Le comité de jumelage n'avait pas organisé son traditionnel vide grenier depuis juin 2019. La faute à cette épidémie qui a trop longtemps réduit à néant l'animation dans notre commune. Et si l'on en juge par le nombre d'exposants présents en cette fin septembre, c'est qu'il était très attendu par de nombreux Garonnais et autres fidèles ! Non seulement 90 exposants s'étaient inscrits (le comité étant contraint de refuser une vingtaine d'inscriptions de dernière minute), mais force est de constater que l'affluence était au rendez-vous, à leur plus grande joie. Il est vrai que le temps était de la partie, rendant la journée particulièrement agréable pour tous malgré ce petit pincement au cœur qu'ont ressenti les membres du comité de jumelage, tous attristés par la disparition de son trésorier adjoint, Julien Buil, qui avait le don d'animer joyeusement la buvette du vide grenier. Prochain rendez-vous du comité de jumelage : loto le 28 novembre à la salle des Fêtes.



Bienvenue

Cassandra DODDOLI

Ostéopathe

Consultation en cabinet et à domicile

07 50 20 34 11

C.doddoliosteo@gmail.com
Www.osteopathe-doddoli.fr

3 rue des Cévennes - GARONS

Patricia FRATTI

Sophrologue certifié RNCP - Hypnothérapeute
Conseiller en évolution professionnelle

07 68 83 85 52

patricia.fratti@hypnososophrologie.org
www.sophronisez-vous.fr

3 bis rue Xavier Tronc - GARONS

Pass sanitaire OBLIGATOIRE POUR LES BIBLIOTHÈQUES ET LES MÉDIATHÈQUES

Le décret n° 2021-1059 du 7 août 2021, publié au Journal Officiel le 8 août dernier, vient mettre en application les dispositions inscrites dans la loi adoptée quelques jours plus tôt, précisant les nouvelles mesures sanitaires pour lutter contre l'épidémie de Covid-19. Accéder aux bibliothèques et médiathèques nécessitera désormais un pass sanitaire ou un examen de dépistage de moins de 72 heures.

Dans notre commune, à la médiathèque Saint-Exupéry, il est indispensable de respecter ces directives gouvernementales.

Les personnes contrevenantes risquent de se voir, tout simplement, interdire l'accès à la médiathèque. En vous remerciant par avance pour votre compréhension.



FORUM DES ASSOCIATIONS

Cette édition 2021, qui s'est déroulée le 7 septembre dernier sous un grand soleil, fût une belle réussite pour les associations présentes, mais aussi pour les nombreux Garonnais venus se renseigner et découvrir la multitude d'activités proposées sur la commune.

AMICALEMENT VÔTRE Des passionnés de chansons

Depuis 2008, Amicalement Vôtre, réunit une douzaine de passionnés de chansons anciennes et actuelles.

Créé par Colette Cellier, avec la collaboration technique d'Alain, fidèle aux manettes, le Karaoké garonnais évolue une fois par semaine pour le plaisir des membres de l'association et de sa présidente Annie Gagnière.

« Chanter pour se faire plaisir ! »

Contact : sgdi.gagniere@gmail.com



C'Tonic De nouvelles disciplines

C'tonic Garons est une association sportive à but non lucratif créée en 2017. Notre motivation première est de pouvoir proposer des cours de gymnastique et de fitness pour adultes, à raison de 7 heures par semaine, adaptés à tous les niveaux.

Notre professeure diplômée Antoinette, nous fait découvrir de nouvelles disciplines telles que : pilates, cardio hiit ou encore gym douce. Pas de redondance grâce à un planning différent chaque mois et à la diversité des exercices, qui se font naturellement en musique.

Rendez-vous à la Halle de Sport de Garons !

Contact : tél.: 07 82 61 23 67 - www.facebook.com/Ctonicgarons/ - mail : Ctonicgarons@gmail.com

MK-TEAM Taekwondo et MULTISPORTS De nouvelles activités

L'Académie MK-TEAM Taekwondo et Multisports propose de nouvelles activités pour cette saison 2021/2022.

Le multisports enfants, de 4 à 14 ans permet de découvrir une quinzaine d'activités sportives tout au long de l'année, en loisir, sans compétition. Chaque séance est différente. Les enfants pourront tester les activités suivantes (non exhaustif) : foot, basket, hand, volley, badminton, tennis, tir à l'arc, ultimate frisbee, rugby, baseball, thèque, athlétisme, pétanque, tchouk ball, boom-ball, gymnastique éveil, yoga, parcours. Pouvoir tester plusieurs disciplines permettra à votre enfant de trouver ce qui lui correspond le mieux : sports collectifs, individuels, avec ou sans opposition, sports de précision. Une chose est sûre, il ne s'ennuiera pas ! La pratique du multisports favorise considérablement le développement des habiletés motrices et la coordination, la souplesse, la force, l'endurance et la vitesse.



Ces activités permettront également à votre enfant d'améliorer sa confiance en lui en échangeant dans le collectif :

- respecter et comprendre les règles de jeu,
- apprendre à vivre en société par le sport : coopérer (jeux collectifs), s'opposer (jeux d'opposition).

Pour nous retrouver : le samedi matin à Garons, Mas de l'Hôpital, de 10h à 11h pour les 4/6 ans et de 11h à 12h pour les 7/14 ans.

Le taekwondo est quant à lui proposé à la Halle de Sports, pour les enfants à partir de 4 ans, ainsi qu'aux ado-adultes :

- les lundis de 20h à 21h : ado-adultes,
- les mardis à 17h30 pour les 4/7 ans et à 18h30 pour les 8/14 ans,
- les jeudis à 18h pour les 8/14 ans.



Le taekwondo est un art martial coréen. Il aide les enfants à canaliser leur énergie débordante. Très ludique, il améliore la confiance en soi par ses techniques. Véritable moyen d'expression corporelle, il permet aux plus dynamiques de se défouler et aux plus réservés de s'exprimer. La pratique du taekwondo développe la motricité, l'équilibre, la souplesse, la coordination et la vitesse. À travers son apprentissage, l'enfant apprend le respect des autres et des règles, la maîtrise et le contrôle de soi et améliore sa concentration.

Plus d'informations : Magali Yang - 06 64 86 15 20 / mudokwan.tkd@gmail.com / www.mk-taekwondo-nimes.fr/

L'ESTELLO Miss Garons

L'Estello organisera l'élection de Miss Garons, initialement prévue le 16 octobre, le samedi 22 janvier 2022, à la salle des Fêtes.

Toute demande d'information et les inscriptions relatives à cette élection devront être adressées à : Jocelyne ARRAGON, Présidente de l'association - Tél. : 06 84 73 52 51 / courriel : jocelyne.arragon@orange.fr

GARONS Team RUGBY 5 ENFIN L'HEURE DE LA REPRISE

Après une interminable attente et une saison 2020/2021 tronquée du fait de la crise sanitaire, les joueurs du Garons Team Rugby 5 ont retrouvé, avec un large sourire, le chemin des entraînements collectifs début septembre.



La reprise s'est déroulée dans le strict respect du protocole sanitaire instauré par la Fédération Française de Rugby (présentation du pass sanitaire, restriction d'accès aux vestiaires collectifs, gestion individuelle des équipements...), afin d'assurer un maximum de sécurité pour tous les membres du club.

Malgré un contexte morose, nos rugbymen amateurs ont fait preuve de beaucoup d'enthousiasme à l'idée de retoucher le ballon ovale avec pour seule ambition de retrouver chaque semaine ces sensations de plaisir et de partage, qui caractérisent le club depuis maintenant plusieurs années. Si le contexte épidémique le permet à nouveau, le club entend d'ailleurs remettre en place les nombreuses activités annexes organisées par les membres actifs (repas, sorties, matchs de Top 14...).

L'association accueille bien entendu tous les curieux souhaitant découvrir la pratique de ce sport sans contact, version mixte du rugby, ludique et accessible à tous.

Rendez-vous, au stade Joseph Zanon, tous les lundis soir de 19h30 à 21h30.

Contact : garonsteamrugby5@gmail.com – Tél. : 06 79 72 14 95.

Les Anciens Jeunes de Garons Un nombre d'adhérents grandissant

Les Anciens Jeunes de Garons reprennent leurs activités après une année marquée par la pandémie.

La saison 2020/2021 ayant été pour cause de COVID 19 peu propice aux manifestations, la présidente et les membres du bureau ont œuvré pour garder le contact avec tous les adhérents. Conserver ce lien social pour éviter l'isolement était le maître mot durant cette période difficile.

L'amicale a repris ses activités deux fois par semaine, les mardis et vendredis au Lavoir avec un loto suivi d'une petite collation en respectant les gestes barrières (port du masque et Pass Sanitaire obligatoires).

Pour remercier ses adhérents qui avaient réglé leur cotisation, l'amicale

a organisé une paëlla le 18 septembre à la salle des Fêtes.

En fonction de l'évolution de la situation sanitaire, sont programmés divers repas et sorties à la journée tout au long de l'année, mais aussi et surtout le loto annuel à la salle des Fêtes, le dimanche 9 janvier 2022.

La longévité de notre association vient, sans nul doute, de l'investissement de ses bénévoles qui organisent tout au long de l'année de très belles manifestations. Le nombre grandissant de ses adhérents au fil des années est la preuve de notre réussite. L'aide régulière de M. le Maire et de son Conseil Municipal conforte la volonté du club de poursuivre son but.

Pour tout renseignement n'hésitez pas à venir nous rencontrer au Lavoir les mardis et vendredis après-midi.

Contact : anciensjeunesdegarons@free.fr



Association G2AA Un engouement PROMETTEUR

L'association, malgré la crise sanitaire, a pu continuer ses entraînements d'athlétisme et la marche nordique étant considérés comme des sports individuels.

Septembre a toutefois marqué un début d'année sur les chapeaux de roue et un engouement prometteur. En effet, ce sont 91 enfants qui sont venus s'essayer aux activités proposées. La plupart sont aujourd'hui encore présents.

Les entraînements, en fonction des âges, se déroulent généralement les mercredis sur la journée et les vendredis en fin d'après-midi.

La marche nordique, quant à elle, se compose de sorties les lundis, jeudis et samedis et de renforcements musculaires et de techniques adaptées les mardis.

Le crédo de l'association : Fair-play, partage et entraide.



G2AA - GARONS



Contact : Marie-France ROBERT, Présidente,
Tél. : 06 82 19 70 64

Mail : virgine.loic@wanadoo.fr

Site internet : <http://g2aa.athle.fr>

Association Municipale des Sports et Loisirs Une reprise tant attendue

31^e Salon Européen du Flacon à Parfum

Après beaucoup d'inquiétude liée à la crise sanitaire que nous traversons et qui nous a contraint l'an dernier à annuler le Salon Européen du Flacon à Parfum, puis à le reporter exceptionnellement cette année à une date inhabituelle, nous avons eu le plaisir, le dimanche 12 septembre 2021, de présenter le 31^e Salon.

Les exposants et acheteurs ont été fidèles à ce rendez-vous et tous les participants ont été satisfaits. L'équipe de l'AMSL tient à remercier l'ensemble des visiteurs et vous donne rendez-vous le dimanche 17 avril 2022 pour son 32^e Salon.

45^e Salon Régional du Santon

À notre grand regret, et pour les mêmes raisons que le Salon du Flacon à Parfum, l'AMSL a dû annuler le Salon Régional du Santon pour l'année 2020.

Pour 2021, nous vous donnons rendez-vous : à la salle des Fêtes de Garons :

- du 11 au 21 novembre de 14h à 18h tous les jours de la semaine,
- et de 10h à 18h les 11, 14 et 21 novembre.

Et pour le reste des activités !

Les différentes activités de l'AMSL ont repris :

Gymnastique : les cours ont commencé le 7 septembre 2021, à la Halle des Sports les mardis et vendredis de 9h à 10h.

Responsable Geneviève BARBES.

Coordonnées : 04 30 67 21 52 ou 06 82 07 02 72 pour tous renseignements et inscriptions.

La Godasse Agile : la section randonnée de l'AMSL repart d'un bon pied avec 30 adhérents à ce jour, avec en prévision 2 randonnées mensuelles.

Responsable M. Duchêne.

Coordonnées : 04 66 70 04 28 pour tous renseignements sur le programme des randonnées et inscriptions.

Peinture : peinture à la gouache, huile, pastel, aquarelle et dessin. Les cours sont réalisés à la salle Saint-Etienne (à côté de l'église), les jeudis de 12h à 17h pour les confirmés et les vendredis de 14h à 17h pour les débutants.

Responsable Monique KIRCH.

Coordonnées : 04 66 70 04 06 ou 07 86 55 35 78 pour tous renseignements et inscriptions.

Association des Jeunes de Garons CONSERVER LE LIEN SOCIAL POUR ÉVITER L'ISOLEMENT

Comme chaque année, l'Association des Jeunes de Garons a organisé tout au long de l'été des Raids Aventure autour du vivre ensemble et du rapprochement des services de l'État et de la population dans les Cévennes et les Alpes.

Malgré une année difficile sur le plan financier à cause de la crise sanitaire (arrêt des cours de Boxe Thaï et non encaissement des chèques des adhérents), ce sont plus de 50 jeunes filles et garçons de cultures différentes qui ont pu s'évader lors de ces séjours.

Dans un premier temps, un séjour bivouac a été organisé et les ados ont pu dormir à la belle étoile, préparer les repas, participer aux veillées, aux jeux, aux randonnées et surtout à la joie d'être ensemble tout en découvrant les gorges du Tarn.

Le deuxième séjour, au centre de vacances l'Amouré à Thoiras dans les Cévennes, les jeunes ont pu s'exercer au canyoning, à l'accrobranche, participer à des Olympiades et à une veillée « chasse à l'homme » de nuit. Un séjour fort en émotion, un régal ! Ce fût l'occasion de rencontrer et d'échanger avec le médiateur des pompiers d'Alès qui n'a pas hésité à répondre aux nombreuses questions des jeunes intéressés par ce métier. Pour finir, l'association a proposé un weekend « dépassement de soi » dans les Alpes avec 2 nuits au refuge du Goléon à plus de 2 400 m d'altitude. Au programme, baignade dans le lac d'altitude, marche sur un glacier, découverte de la faune et la flore. Une vraie leçon de courage et de vie pour les jeunes grâce à Noé, un jeune homme handicapé de 23 ans, qui nous suit depuis qu'il est enfant. Des images plein la tête et des souvenirs mémorables !

Les séjours de l'Association des Jeunes de Garons sont sans téléphone. On déconnecte tout et

nous prônons un retour aux valeurs humaines.

Nous remercions les sociétés SAS Océan, Nîmes Truck Services, Sud Intérim, pour leur contribution financière ainsi que nos partenaires ANCT, le Conseil Départemental, la mairie de Nîmes et la Préfecture du Gard. Ces actions ont été possibles grâce au soutien du Muay Thaï Nîmois, partenaire privilégié, grâce aux parents qui nous font confiance et à l'équipe d'animation bénévole. Il ne reste plus qu'à féliciter les enfants pour leur implication et leur enthousiasme. Vous êtes formidables !

Toute l'année, retrouvez-nous pour les cours de boxe au centre socioculturel Jean Yannicopoulos (Mas de l'Hôpital), le lundi et le mercredi de 19h à 21h pour les adolescents et adultes, le mercredi de 18h à 19h pour les enfants de 8 à 12 ans et le jeudi de 19h30 à 20h30 pour l'aérobic.

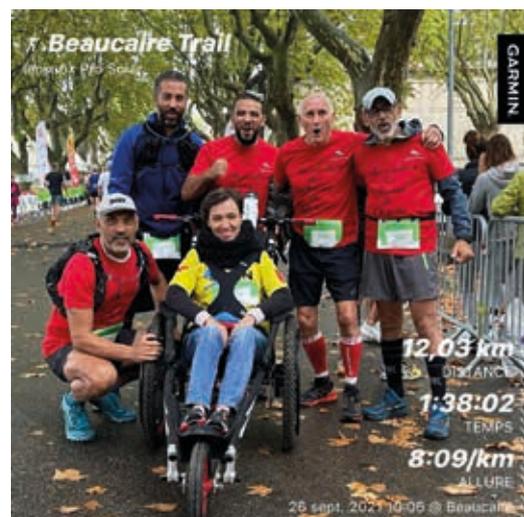


Objectif atteint

Toujours dans le cadre de ses actions en faveur du vivre ensemble, l'Association des Jeunes de Garons a participé au Trail de Beaucaire en septembre dernier et à la Nocturne de Nîmes le 1^{er} octobre. Cette mobilisation a permis d'y associer des personnes en situation de handicap.

Dans la perspective de renouveler cette action, l'association a fait l'acquisition d'un fauteuil Hippocampe.

Le prochain objectif est de participer aux 10 km du Mont Blanc en juin prochain et permettre à nos amis en fauteuil de réaliser leurs rêves.



POINT INFOS

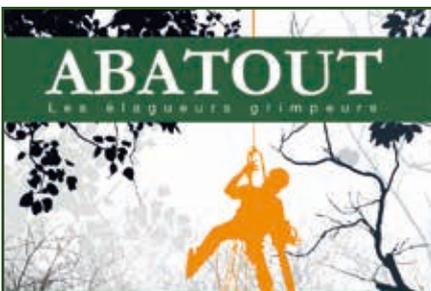
EAU POTABLE ET EAUX USÉES

EAU DE NÎMES MÉTROPOLÉ : Carré de l'Eau
9 avenue de la Méditerranée - 30000 Nîmes.
Tél : 09 69 36 61 02

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Si vous rencontrez un problème d'éclairage public, merci de vous adresser à la mairie au 04 66 70 05 77.

ABATOUT
Les élagueurs grimpeurs



**ÉLAGAGE - ABATTAGE
ROGNAGE - BROYAGE
DÉBROUSSAILLAGE**

Cyrille PELON
06 22 58 71 64
contact@abatout.fr

2, chemin de la Courbade
30128 GARONS - tél. 04 66 700 222
www.abatout.fr

planete auto

Carrossier à Garons(30)
Tel : 04 66 70 13 04

1990/2021
31 ans d'expérience
en tolerie peinture et mecanique
Restaurations de vehicules



18 RUE DE BOUILLARGUES 30128 GARONS
carrosserie.planeteauto@wanadoo.fr

Agréé TOUTES Assurances
ALLIANZ - AREAS - AGPM - CREDIT MUTUEL - MACSF - ACMN - SERENIS

Formprod Design



Rodrigue
Coiffure

GARONS :
16 Grand Rue Tél. 04 66 70 09 66
Rés. Le Concorde Tél. 04 66 70 15 15
www.rodrigue-coiffure.fr

SOPAM
INDUSTRIE



Des produits pour
tous les professionnels Fabrication française

Découvrez nos produits :
Détergents, désinfectants, insecticides, aérosols,
dégoudronnants, colles, savons, décapants industriels,
produits pour l'entretien des véhicules, graisses et lubrifiants,
mastics, adhésifs, nettoyeurs sols, etc.



www.sopam-industrie.fr 04 66 27 44 57 contact@sopam-industrie.fr
8 chemin de Saint-Estève - 30128 Garons

Le Maire et le Conseil Municipal remercient
les annonceurs pour leur contribution.

Mon encart publicitaire dans les parutions de ma commune

Le Garons Mag, bulletin municipal de Garons qui paraît en mai et en octobre,
et l'agenda de fin d'année
sont tirés à 2 400 exemplaires
et distribués dans toutes les boîtes aux lettres de la commune,
y compris dans celles refusant les publicités.

Si vous souhaitez faire paraître votre encart publicitaire dans ces parutions, contactez :
Ab Ovo au 04 66 62 93 63 / 06 09 57 63 56
ou par mail : abovo2000@orange.fr
pour connaître les tarifs.



45ème FESTIVAL Régional du SANTON et son Marché

**du 11 au 21 novembre 2021 de 14h à 18h
sauf les 11/14/21 de 10h à 18 h**

Salle des fêtes Garons Entrée libre et gratuite



**Renseignements
06 87 03 64 35**